

PAULHAC

un village, une qualité de vie privilégiée à l'orée de la forêt



Bulletin municipal n°69 / Février 2011

Éditorial

Page 3

Vie Municipale

Page 4

- *Vœux du Maire et du Conseil Municipal*
- *Les réunions du Conseil Municipal 2^e semestre 2010*

page 4

page 4/5

Dossier

Page 6

- *Objectif : sécurité routière et urbanisation*

pages 6>8

Paulhac infos

Page 9

- *Sept logements à loyers modérés à Paulhac*
- *Plein succès pour l'ALAE*
- *Un magasin multiservices ouvrira ses portes au printemps 2011*
- *Paulhac en bref !*

page 9

page 9

page 10

page 10>12

Coup de cœur

Page 13

- *"Tchill" résistant à 15 ans*
- *Les gagnantes des maisons fleuries*
- *Noël chez les minis paulhacois !!!*
- *CCAS de Paulhac, être à l'écoute*

page 13>15

page 16

page 16

page 17

Associations

Page 18

- *La parole aux associations*
- *Calendriers des animations prévues premier semestre 2011*

page 18>22

page 23

Informations pratiques

Page 24

- *La Mairie vous informe*

page 24

Pêle-mêle

Page 25

État civil

Page 26



En ce début d'année je souhaite adresser, à toutes les paulhacoises et tous les paulhacois, au nom de l'équipe municipale et de son personnel, nos vœux les plus chaleureux et les plus sincères pour 2011.

Bientôt trois ans depuis les dernières élections municipales, c'est le moment d'un premier bilan à mi-mandat, avant la prochaine échéance de 2014. Les bulletins municipaux précédents ont témoigné de la réalité de nos réflexions et de nos débats. Ils ont témoigné aussi de notre volonté d'associer la population à nos choix et à nos projets. Aujourd'hui le temps de la concrétisation de notre programme est venue, c'est ainsi que 2011 sera une étape clé sur le chemin de nos réalisations.

La sécurisation et l'urbanisation des deux entrées de la commune seront terminées avant la fin 2011. Les plateaux ralentisseurs et le rond-point permettront une circulation apaisée. Les travaux de l'école débuteront dès la sortie des classes à la fin du mois de juin et nous disposerons d'une école agrandie et rénovée au printemps de l'année prochaine. Les logements à loyers modérés seront disponibles dès cet automne et donnerons la possibilité au plus modestes de se loger dans des appartements de qualité. Le grand chantier de la rénovation de l'Eglise débutera à la fin de cette année et il s'achèvera à la fin 2013, il nous permettra de préserver ainsi un bâtiment patrimonial important de notre commune.

Cette liste n'est pas exhaustive, elle témoigne cependant de l'ampleur de la politique que nous conduisons pour le développement de notre commune. Celle-ci, conformément à notre engagement se réalisera sans autre majoration fiscale que celle de l'inflation.

*Fidèlement,
Didier Cujives*

Didier Cujives
Maire de Paulhac

PAULHAC

Bulletin municipal
N° 69, Février 2011

Directeur de la publication :
Didier CUJIVES,
Maire de Paulhac

Responsable de la publication :
Viviane LEGER,
Conseillère municipale

Mise en page, impression :
Place Publique

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Un rendez-vous incontournable de la vie communale

Au fil des ans la cérémonie des vœux est devenue un rendez-vous incontournable de la vie communale. Une occasion unique d'échanges et de discussions entre les élus, le personnel communal, les associations et la population. Cette année encore, le 22 janvier dernier, plus d'une centaine d'administrés se sont pressés à cette cérémonie en présence d'André Laur Conseiller Général et Jean-Louis Bourgeois Maire de Montastruc et 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou. A la suite du discours de Didier Cujives qui a présenté en détail le programme d'actions pour 2011, la rencontre s'est poursuivie pendant un long moment autour du verre de l'amitié.



LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2^e SEMESTRE 2010

Le Conseil Municipal veille à la qualité de la vie de notre commune. Les élus prennent toujours leurs décisions à la majorité des membres présents dans l'intérêt des citoyens qu'ils représentent et seulement au cours des assemblées du conseil, sous forme de règlements ou de résolutions.

Comptes-rendus des séances des 5 juillet, 25 août, 17 septembre, 11 octobre, 29 novembre et 14 décembre 2010 :

LUNDI 5 JUILLET

- Acquisition de mobilier scolaire pour l'école.
- Achat d'une motopompe dans la perspective d'utiliser en priorité l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts.
- Transfert des résultats 2009 du budget assainissement au budget communal, puis au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne.

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Amicale Laïque en vue de l'achat supplémentaire de livres pour les enfants des écoles
- Augmentation d'horaires du poste d'adjoint technique de 2^e classe occupé par Delphine Soula.
- Demande de retrait du projet de suppression des services de proximité de la Direction Départementale des Territoires.

MERCREDI 25 AOÛT



- Choix du fournisseur des repas scolaires pour l'année 2010/2011 et fixation du prix du repas. Le Conseil Municipal retient l'offre de la société RECAPE en tenant compte prioritairement des critères suivants : qualité des prestations et des fournitures proposées, prix des prestations, la part « denrée » dans le prix, la traçabilité des produits proposés. Il fixe ensuite le prix de vente des repas à 2.60€ TTC.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association MAC (Montpitol Aviron Club) en vue d'honorer Emilie Quehan résidente de la Commune de Paulhac et médaillée aux Championnats de France d'Aviron.
- Fixation du montant de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) pour les ouvrages de gaz naturel à haute pression.

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

- Engagement de l'opération d'urbanisation de la RD 32 (route de Montastruc). Approbation de la convention avec le Conseil Général dans le cadre de l'urbanisation de la RD 32 à l'entrée Sud du village. Elle a pour objet de définir le cadre juridique, les modalités financières et les conditions techniques pour les travaux à réaliser sur l'emprise de la route départementale.

- Liquidation du syndicat intercommunal des transports scolaires de Montastruc-la-Conseillère.

LUNDI 11 OCTOBRE



- Engagement de la seconde tranche de l'opération d'urbanisation de la RD32 (route de Montastruc)

LUNDI 29 NOVEMBRE

- Délibération modificative budgétaire

MARDI 14 DÉCEMBRE

- Approbation du projet d'effacement des réseaux électriques, de télécommunications et rénovation de l'éclairage public sur la RD 32 (route de Montjoire).
- Engagement de l'urbanisation de la RD32 (route de Montjoire). Travaux de trottoirs.
- Changement d'usage et vente du "Patus des Connats" au profit de l'indivision Azalbert
- Modification statutaires des compétences de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou relatives aux équipements collectifs.
- Modification de l'attribution de compensation de la Communauté de Communes à la suite du transfert de la compétence « petite enfance ».

OBJECTIF : SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET URBANISATION

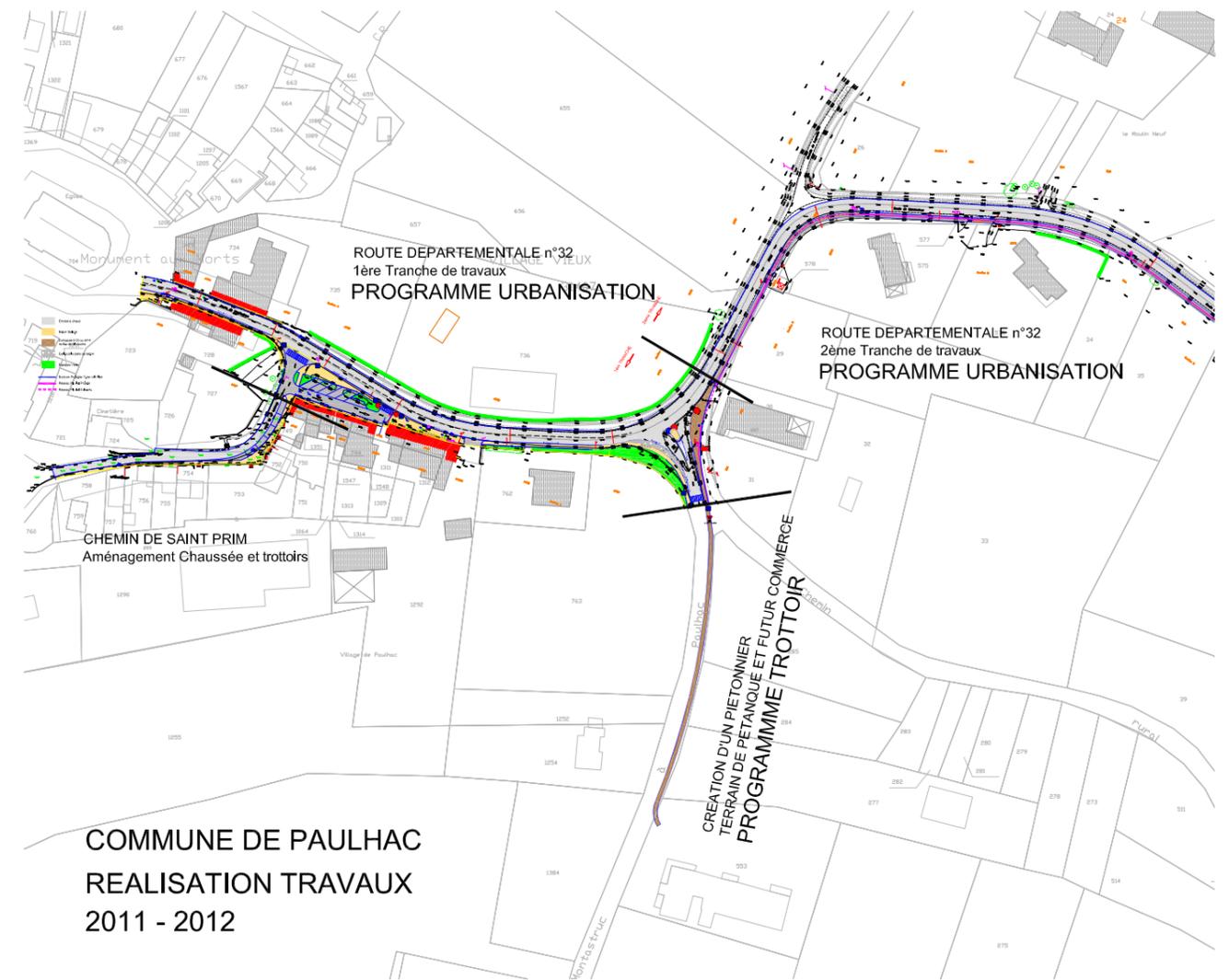
L'année 2011 sera une année de grands travaux liés à la sécurisation et à l'urbanisation de notre commune. Les deux entrées du village, route de Montastruc et route de Montjoire bénéficieront de nouveaux équipements qui garantiront un ralentissement des véhicules et un meilleur cheminement pour les habitants.

Route de Monstastruc et chemin de Crayssac : enfouissement des réseaux, ralentisseurs et aménagement urbain

Dans un souci de dialogue constructif qui caractérise la municipalité paulhacoise, les propriétaires et riverains du secteur ont été invités à découvrir le projet d'aménagement le samedi 4 décembre 2010 à la salle du Conseil Municipal. Didier Cujives, Maire, Michel Delmas Maire-Adjoint chargé des travaux et Roger Falga Conseiller Municipal délégué à la sécurité routière ont accueilli les administrés. A cette occasion, ils ont évoqué l'historique du dossier, en évoquant notamment les résultats des analyses de vitesse réalisées en 2008, qui démontraient un fort trafic journalier de 1734 véhicules à l'entrée du village et dont la moyenne de vitesse de circulation était de 44 km / heure pour les voitures et 38 km/heure pour les camions. Ils ont ensuite présenté en détails les plans, le calendrier et écoutés avec beaucoup d'attention les remarques des administrés.



Monsieur le Maire a rappelé qu'il s'agissait pour le Conseil Municipal de mettre en application l'un des engagements de la campagne des élections municipales de 2008. La décision du Conseil Municipal a été actée en 2009 et le dossier déposé au Conseil Général en suivant. S'agissant d'un investissement conséquent, il a été convenu que les travaux seraient réalisés sur une période de deux ans. La première phase a débuté à la mi janvier 2011 et sera terminée à la fin de l'été de la même année. La seconde phase sera réalisée en 2012.



1^{re} tranche janvier 2011 à septembre 2011 :

depuis le Monument aux Morts jusqu'au transformateur électrique y compris le chemin de Saint-Prim et le chemin de Crayssac.

Cette première tranche sera elle-même divisée en trois périodes successives :

- **1^{re} période janvier / février 2011** : nous profiterons de cette programmation de travaux pour procéder à l'effacement des réseaux (enfouissement des lignes électriques et téléphoniques) qui sera réalisé par l'Entreprise ETDE. Il se déroulera sur cinq semaines hors problèmes liés aux intempéries .

- **2^e période février / avril 2011** : Les travaux d'enfouissements seront suivis par les travaux d'urbanisation qui se dérouleront sur 7 à 8 semaines hors intempéries. Il sera procédé à la réalisation de trottoirs, à l'aménagement de la petite place publique en espace vert avec

quelques places de parking, et à la réalisation d'un plateau ralentisseur avec une zone limitée à 30 km / heure. Le talus qui borde le cimetière sera planté de végétaux pour le stabiliser.

Dans le virage du chemin de Crayssac, le calvaire sera conservé mais sera déplacé sur le côté. Un pavage sera disposé au sol pour permettre aux engins agricoles de circuler. Des trottoirs seront réalisés jusqu'au terrain de pétanque avec un autre plateau ralentisseur et une zone limitée aussi à 30 km/h.

- **3^e période avril/juin 2011** : le Conseil Général procédera à la réalisation d'une nouvelle chaussée et installera la signalétique nécessaire.

2^e tranche en 2012 : selon un principe identique les travaux seront poursuivis du transformateur électrique au terrain de jeux et à son abri pour les jeunes, avec la réalisation de trottoirs.

Route de Montjoire : réalisation d'un rond-point

Le problème de sécurité routière n'est pas seulement circonscrit à l'entrée Sud du village, il convenait pour la municipalité de s'intéresser aussi à l'entrée Nord sur la route de Montjoire. La réalisation des deux lotissements celui des Jardins de Paulhac et celui du Panorama ont conduit à réfléchir à une meilleure desserte et une meilleure sécurisation du secteur. Dès lors s'est imposée naturellement le projet de réalisation d'un rond-point qui permettrait de desservir à la fois les deux lotissements tout en garantissant une limitation de la vitesse à l'entrée de la commune. Les travaux se réaliseront en mars /avril 2011.

Comme pour ce qui concerne l'entrée du sud de Paulhac, il existe aussi le projet d'enfouissement des réseaux et de réalisation de trottoirs du rond-point jusqu'à la salle des fêtes et donc jusqu'au centre du village par prolongation de l'existant. Ce projet mobilise la municipalité qui a déjà sollicité l'aide du Conseil Général à ce sujet. Selon toute probabilité les travaux pourraient débuter au cours de l'année 2012.



Comme vous avez pu le constater ces travaux, tant de l'entrée Sud que de l'entrée Nord, vont ponctuellement déranger le centre de la commune. Ils impliqueront notamment la mise en place de feux de circulation alternée et impacteront le trafic routier au moins jusqu'en 2012. Dès lors il conviendra que chacun puisse faire acte de civisme et accepte ces quelques désagréments qui conduiront à une meilleure sécurisation et à un meilleur cheminement de tous. Ainsi donc chaque personne qui le souhaitera pourra cheminer à pied d'une entrée à l'autre de la commune, d'un équipement à l'autre, du rond-point de la route de Montjoire jusqu'au terrain de jeux ou à celui de pétanque. Dans tous les cas, ces travaux au centre de Paulhac ne font pas perdre de vue à la municipalité la nécessaire sécurisation des hameaux et autres lieux de vie de la commune. Cela est malheureusement plus difficile à envisager du fait que n'est pas propriétaire des voies départementales hors agglomération, elle reste néanmoins attentive à la bonne évolution de cette juste préoccupation.

SEPT LOGEMENTS À LOYERS MODÉRÉS À PAULHAC

Comme convenu le chantier de « L'école Buissonnière » a débuté le 12 janvier dernier. Réalisé par le Groupe Arcade il se terminera à l'automne 2011. Ce projet permettra de réhabiliter l'ancienne école publique de Paulhac et donnera naissance à deux petits immeubles locatifs dans le prolongement du bâtiment principal. C'est ainsi que 7 logements à loyers modérés, sous conditions de ressources seront disponibles sous forme de cinq T2 et deux T3. Cette réalisation permettra de concrétiser la volonté de la municipalité d'offrir une mixité sociale pour permettre à

tous de se loger aux meilleures conditions. D'ores et déjà un cahier d'inscription est ouvert en mairie pour enregistrer les demandes de location. Celles-ci seront accordées en priorité aux jeunes, aux familles monoparentales et aux personnes âgées, bien entendu sous conditions d'éligibilité aux appartements à loyers modérés. Le projet de réalisation d'un commerce au rez-de chaussée a été transformé en logement du fait de l'installation d'un multiservices à la discothèque du Quartz dès le printemps 2011 (voir article à ce sujet).

PLEIN SUCCÈS POUR L'ALAE

L'ALAE (Accueil de Loisir Associé à l'École) de l'école de Paulhac fonctionne depuis la rentrée du mois de septembre, le matin de 7h30 à 8h50, le midi de 12h à 13h20 et le soir entre 16h30 et 18h30. Il s'agit d'une équipe professionnelle expérimentée dans le domaine de l'animation qui s'occupe des enfants durant ces tranches horaires. Cette équipe est composée du personnel communal mis à la disposition par la Mairie et de personnes extérieures. Parmi ces dernières nous dénombrons une directrice (Coline), une animatrice référente (Amélie) et quatre animateurs (Anne-Marie, Hortense, Laurie et Mathieu). Au total, c'est donc une équipe de 10 personnes qui travaille au quotidien sur des projets d'animation pour et avec les enfants. Chacun des animateurs ayant des compétences particulières, ils les transmettent aux enfants par le biais des activités pédagogiques. C'est ainsi qu'à partir de janvier, les enfants vont pouvoir se familiariser avec les instruments de musiques sous formes de petits ateliers. D'autres pourront continuer le projet « art et nature », en lien tout au long de l'année avec le projet de l'école. Les maternelles vont (re)visiter les chefs d'œuvres de Walt Disney. Les animateurs vont leur faire découvrir des activités autour des dessins animés. En parallèle tout au long de l'année l'équipe développera auprès des enfants certaines valeurs comme l'autonomie, la responsabilisation, le savoir-vivre, la cohésion de groupe sous forme de jeux, d'activités, d'expressions. Durant ces moments, il est important pour les enfants de décompresser et de se dépenser pour pouvoir être, par la suite, attentif en classe.



C'est pourquoi les animateurs accordent beaucoup d'importance au rythme de l'enfant, et proposent différentes formes d'activités sur le temps de l'ALAE.

Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la directrice Coline Derégnaucourt au 06.81.12.53.56 les lundis et vendredis matin ou les mardis et jeudis après-midi, ou par mail à : enfance-paulhac@loisireduc.org

UN MAGASIN MULTISERVICES OUVRIRA SES PORTES AU PRINTEMPS 2011



Depuis la fermeture de l'épicerie « la Paulhacoise » de très nombreux habitants n'ont cessé de souhaiter l'implantation d'un nouveau commerce à Paulhac. La municipalité n'a pas ménagé sa peine pour convaincre un commerçant à venir s'implanter sur la commune. Dernièrement il avait été convenu d'en faciliter l'installation en créant un local en rez- de chaussée du bâtiment de l'Ecole Buissonnière ». La bonne surprise est venue de l'initiative de Julienne et José les gérants de la discothèque le Quartz, implantée, juste à côté du terrain de pétanque chemin de Creyssac. Ces derniers se sont engagés pour l'ouverture au printemps 2011, d'un complexe multiservices : épicerie, pain, bar, cigarettes, journaux et pain tout en faisant fonctionner leur pizzeria et leur discothèque ouverte tous les week-end et veille de fêtes. Dès lors le projet

de commerce de la municipalité a été abandonné pour aider et renforcer celui du Quartz. Comme à son habitude pour l'installation du restaurant La Métairie ou bien pour le marché de plein vent du mercredi, la municipalité aide et accompagne toutes les initiatives individuelles des commerçants. L'initiative des gérants du Quartz permettra à tous les habitants de Paulhac de bénéficier d'un service de proximité. Les travaux ont déjà débuté par une mise aux normes du local. L'épicerie du Quartz permettra de disposer de tous les produits de première nécessité : épicerie, droguerie, produits laitiers, boucherie-charcuterie, surgelés et plats cuisinés (paëlla, couscous, lasagne certains jours de la semaine). Par ailleurs des démarches sont en cours auprès des producteurs locaux ainsi que ceux du Pays Tolosan pour s'approvisionner notamment en fruits et légumes. Dans tous les cas la pérennité de ce multiservices dépendra de la capacité des habitants de la commune à réserver leurs achats à ce nouveau commerce. Chacun espère une longue vie à cette heureuse initiative.

Le Quartz : la discothèque de 350 m² et le chapiteau attenant de 200 m² sont à louer les mois d'été (juin, juillet, août) pour toutes manifestations, mariages, anniversaires, et autres... Julienne et José peuvent assurer, si nécessaire, les repas et les lunches.

Contact : Téléphone 05 61 84 24 42 ou 05 61 84 05 34

PAULHAC EN BREF !

La Mairie, et le Père Noël. Chaque année la municipalité offre un livre à chaque enfant de l'école publique à l'occasion des fêtes de Noël. Une initiative heureuse pour développer l'attachement à la lecture et permettre à tous l'ouverture au monde.



CALENDRIER DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE :



Lors de la réunion publique du 30 juin 2010, un planning réaliste indiquait un démarrage des travaux pour février 2011. Il était toutefois suspendu à un certain nombre de contraintes administratives et techniques. Le permis de construire a été accordé en novembre 2010 levant ainsi la principale contrainte administrative. Par contre, pour les études préalables à la consultation des entreprises, le prestataire chargé des études géotechniques a pris du retard, ce qui a pour conséquence d'empêcher le début des travaux comme initialement envisagé. Pour répondre à la demande des enseignants et des parents, la municipalité a donc pris la décision de modifier le planning initial pour démarrer les travaux début juillet 2011 et garantir ainsi leur réalisation sur une seule année scolaire.

Pendant les vacances de juillet- août 2011, l'effort portera sur l'aménagement du restaurant scolaire et la mise en place des locaux préfabriqués destinés à recevoir les élèves pendant les travaux.

A la rentrée de septembre 2011 les repas seront servis dans la salle des fêtes jusqu'au mois d'octobre, période à laquelle les enfants pourront réintégrer le bâtiment rénové au sein de l'enceinte scolaire. En parallèle les classes se dérouleront dans les préfabriqués du début septembre jusqu'à la fin des travaux programmés à la rentrée des vacances de Pâques 2012.

DAVID MARQUIÉ, adjoint administratif à la Mairie, avait pris ses fonctions pour un mi-temps le 1^{er} avril 2008. Recruté pour renforcer le secrétariat, il s'occupait principalement de la comptabilité de la commune. David Marquié a demandé sa mutation au 31 janvier 2011 pour un temps complet à Montberon. A l'occasion de la sympathique cérémonie pour son départ, le Maire a remercié avec beaucoup de chaleur et d'enthousiasme ce collaborateur efficace et dévoué.

UN NOUVEAU VISAGE À LA MAIRIE DE PAULHAC !



A la suite de l'annonce du départ de David Marquié, la municipalité n'a pas perdu de temps il convenait alors de procéder au plus vite à un nouveau recrutement. Le choix s'est porté sur Brigitte Brunetta (52 ans) secrétaire administrative du Syndicat du Collège de Montastruc la Conseillère et ancienne

secrétaire de la Mairie de Roqueserrière pendant une vingtaine d'années. Licenciée en droit public et très expérimentée, Brigitte Brunetta apportera sa compétence et son dynamisme sur tous les sujets qui relèvent de la comptabilité et de la gestion de tous les projets communaux.



TRAVAUX EGLISE : à la suite de l'appel d'offres concernant la restauration de l'Eglise, Le cabinet d'architecture d'Axel Letellier a été retenu par le Conseil Municipal. L'architecte très connu dans le milieu des bâtiments historiques a la charge notamment de la restauration du Bibent, place du Capitole, brasserie inscrite à l'inventaire des

monuments historiques, mais aussi de nombreuses églises en Midi-Pyrénées. Le cabinet formulera ses premières propositions très prochainement. Les travaux pourraient débuter dès la fin de l'année 2011 pour s'achever à la fin 2013. Pendant cette période l'Eglise sera fermée au public.

RÉNOVATION DE L'ABRI JEUNES

La municipalité a toujours exprimé une attention particulière pour les adolescents et les jeunes adultes de la commune. A cet effet elle avait installé pour leur usage récréatif un abri sur le terrain de jeux à la sortie du village. Malheureusement ce lieu a été l'objet de plusieurs actes de vandalisme. A la suite d'un dialogue fructueux avec les jeunes garçons et jeunes filles de Paulhac, il a été convenu de la mise en place d'un mobilier indestructible et d'une rénovation complète, notamment l'installation d'une nouvelle électrification et l'application d'une nouvelle peinture de protection. Les jeunes, n'ont pas ménagé leur peine pour entreprendre cette rénovation en étroite collaboration avec le personnel communal. C'est donc à la satisfaction de tous que le juillet dernier, le Maire, le Conseil Municipal et les jeunes de la Commune ont procédé à l'inauguration de cet abri rénové. Il offrira en conséquence un lieu de rendez-vous convivial, protégé, bien équipé et électrifié en permettant ainsi que chaque classe d'âge de la commune puisse disposer d'un espace dédié.



PAULHAC COMMUNE À L'URBANISME MAÎTRISÉ !

Les derniers chiffres de l'évolution de la population ont été publiés récemment par l'INSEE. La progression de la population est très importante dans le canton de Montastruc la Conseillère, en effet, pour la période 1999 à 2007, elle a progressé de 28,18 %, avec de très nombreuses disparités. A relever la spectaculaire progression de Garidech avec 62,26 % d'habitants supplémentaires, à l'inverse seulement 9,59% à Roqueserrière. Paulhac se situe dans une moyenne inférieure puisque la commune a enregistré une progression de 20,85%. Ce chiffre atteste de la volonté de la municipalité de maîtriser son urbanisme tout en se développant à un rythme mesuré. Pour l'essentiel les nouveaux habitants se sont installés dans les nouveaux lotissements. La majorité sont des actifs, qui ont un emploi dans le pôle urbain de Toulouse et présente des



caractéristiques urbaines de vie, de loisirs et de revenus se situant dans la moyenne supérieure. Cette population est composée d'ingénieurs, assureurs, commerçants et commerciaux, policiers etc...

Lorsqu'on analyse les dernières publications sur le revenu net d'un couple actif à Paulhac, celui-ci est en moyenne de 3.329€ /mois ce qui positionne la commune à la 2.449^{ème} place sur 36.117 communes de plus de 100 foyers.

TRI SÉLECTIF ET RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

la municipalité demande à chacun de poursuivre les efforts nécessaires pour assurer le tri sélectif et veiller ainsi à ne pas mélanger les différents déchets. Il est interdit notamment de mettre dans les containers ou dans vos sacs poubelles ou de laisser au sol des gravats, du métal, des déchets de végétaux, des palettes et du mobilier, etc... La déchetterie de Garidech accueille tous les encombrants le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, - le dimanche de 9h00 à 16h30 (sans interruption) - fermée le mardi, le jeudi, et les jours fériés.

Tél. : 05 34 26 93 89

Site internet : www.decheteries-decoset.info

MARCHÉ "PLEIN VENT" DE PAULHAC LE MERCREDI DE 17H À 20H PLACE DES TILLEULS :

réservez vos achats aux commerçants du marché de "plein-vent", ils vous garantissent des produits de qualité aux meilleurs prix, des pizzas à emporter, des fruits et légumes d'une extrême fraîcheur vous y trouverez également les volailles de nos petits producteurs locaux et des aliments pour vos animaux. Le salon de coiffure mobile d'Aurélié est à votre disposition, pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Il ne tient qu'à vous de faire vivre ce marché et de lui permettre de se développer.



En cette soirée du 17 décembre, je me suis arrêtée chez Maurice Vié, le dernier combattant-résistant du village, honoré le 15 août 2010, lors de la fête du village par Didier Cujives, Maire de Paulhac qui lui a remis le diplôme d'honneur de combattant de l'armée française 1939 -1945. Le Secrétaire d'Etat à la Défense, Hubert Falco, avait souhaité que les maires de France remettent ce diplôme, en synergie avec les commémorations officielles du 70^e anniversaire des combats de 40, l'appel du Général de Gaulle du 18 juin, la naissance de la France libre et les premiers pas de la résistance. Ce diplôme est la reconnaissance de notre pays à nos anciens combattants de la Seconde Guerre Mondiale. ... il est 18h, je toque à la porte de Maurice, j'entre dans une salle de séjour fort confortable, Maurice m'accueille devant sa grande cheminée, qui me fait aussitôt oublier la froidure de l'extérieur. Aline, son épouse s'affaire telle une abeille dans cette maison. Je souhaiterais qu'il me parle de lui ... je ne tiens pas à forcer son intimité, lui voler des souvenirs qui n'appartiennent qu'à lui.

"TCHILL" RÉSISTANT À 15 ANS

Portrait de Maurice Vié, souvenirs recueillis par Viviane Léger, conseillère municipale

Maurice, vous aviez 15 ans en 1942 ? Pourquoi fait-on de la résistance à cet âge là ? Cet homme de stature moyenne, assez carré, légèrement vouté par des années de labeur de maréchal-ferrant puis de ferronnerie, commence à me raconter...

... "Mon père était blessé de guerre de 14-18 (éclats d'obus dans une jambe), il m'a toujours parlé de cette sale guerre, et du village qui avait payé un lourd tribut car 24 paulhacois de 20 à 40 ans, tombèrent sur les champs de bataille. Aussi, on avait un esprit de résistance à l'envahisseur en 1940. Mon père, Jean Vié (que ma grand-mère a toujours appelé Maurice) était le maire de Paulhac depuis 1935 et il nous communiquait les informations qui arrivaient jusqu'à lui, puis, certainement l'appel du 18 juin du Général de Gaulle en 1940 ! ... mes parents ont "planqué" Jean Cassou pendant un mois, ... et puis la mobilisation avait touché la population active, certains étaient revenus après l'armistice de 1940, mutilés ou en mauvaise santé et une quinzaine étaient prisonniers de guerre en Allemagne et autant de jeunes de 20 ans étaient au STO (Service du Travail Obligatoire en Allemagne). C'est un tout !"

Pourquoi ce pseudo "Tchill" ?

Dans les années 35, il y avait un champion du monde de boxe qui s'appelait Marcel Thill et comme j'étais très bagarreur ! Mon nom est venu de là ! et on a rajouté un C."

Vous étiez bagarreur ! vous l'avez dit à vos enfants ?

Laurent ANDRÉ dit "Ramières"

Oui, oui, j'étais bagarreur me dit-il avec un grand sourire et avec Laurent, un des « 2 André », qu'on appelait "Ramières" pendant la résistance, nous nous entraînions au Club de boxe de Montjoire, par contre je ne sais pas si j'ai dit à mes enfants que j'étais bagarreur." Puis il continue : "on était une vingtaine de résistants sur Paulhac, lorsque la résistance a commencé fin 1942. Il y avait mes copains et voisins, Laurent et Leysin André (leur père

prisonnier en 1914, a été soigné dans le village Suisse de Leysin et en souvenir de ce village il a appelé son premier fils Leysin.... ; il était plus âgé que Laurent et moi, il avait 10 ans de plus. Les "2 André" avaient récupéré en 1940 un camion gazogène (qui marche au bois) rempli d'armes et de cartouches provenant de l'armée en débâcle qui avait cantonné sur Paulhac et qui était arrivée en même temps que des réfugiés Lorrains, dont certains sont restés dans le village. Ce camion était une aubaine pour nous.

Maurice, parlez moi de vous, que faisiez-vous dans la résistance à 15 ans ?

j'étais agent de liaison avec Montastruc, Castelmaurou, je transportai des armes avec mon vélo et une remorque comme Laurent, et en plein jour... inconscience, chance, je ne sais pas, nous sommes toujours passés au travers des contrôles. La kommandatur s'était installée dans un des six châteaux qu'elle avait réquisitionné. Je portais des journaux, des tracts, je faisais du sabotage de voie ferrée et je l'ai faite sauter à Montastruc avec un gars de

Grenade, un 15 août, sous le pont de la route de Saint-Jean de l'Herm. On volait dans les mairies les tickets de rationnement et les tampons, pour pouvoir ravitailler les maquisards. On n'a pas dévalisé la mairie de Paulhac, peut-être, parce que mon père en était le maire, je ne sais plus... On allait de ferme en ferme où étaient cachées les armes et des hommes, pour porter des renseignements et chercher des nouvelles...

Qui était le chef des résistants de Paulhac ?

C'était René Gay qui fut un temps, instituteur à Bessières. Sa devise était "Armons-nous et partez ou partons ou il faut partir..." "quelque chose comme ça, je ne me rappelle plus !!!..."

Qui était Jean Cassou, qui se cachait chez vous ?

C'était un parisien écrivain et inspecteur des Monuments historiques. En 1940, il avait échappé à la Gestapo à Paris et s'était réfugié à Toulouse où il avait rejoint le "réseau Bertaux", il a été arrêté et envoyé au camp d'internement de Saint-Sulpice (Tarn). Il était le Président du Comité régional de Libération de Toulouse et le jour de la libération sa voiture est tombée sur une colonne allemande : ses compagnons sont tués et lui est laissé pour mort, il était dans le coma. Après la guerre, Jean Cassou a retrouvé sa fonction de conservateur en chef des Musées nationaux et du Musée national d'art moderne jusqu'en 1965. Il est mort à Paris en 1986.

Tchill continue ... "Il y avait un terrain de parachutage où nous nous réfugions en cas d'alerte. Jules Fauré, métayer dans une ferme, avait la dangereuse mission de récupérer la nuit, avec sa charrette et ses bœufs, les containers et faisait de la cache d'arme. Un sacré bonhomme ! Le jour de la tuerie des Porta de Buzet, Il a été prévenu par René Gay, de ne pas garder les containers et les armes dans sa ferme, il ira les enterrer dans une mare asséchée... Il deviendra le maire de Paulhac à la libération. Il y avait aussi Marc Delpech dans le même secteur qui n'était pas paulhacois mais qui avait épousé une fille du village et s'y était installé et avait rejoint le groupe de résistants, il était très actif également."

La tuerie des Porta à Buzet en 1944 ?**Que s'est-il passé ?**

11 habitants ont été tués par la gestapo de Toulouse qui a débarqué à Borde Basse, avec "le Renard Noir" en tenue de colonel de la SS. Le père Porta et ses deux fils qui cachaient des armes ont été torturés et exécutés. Les autres prison-

niers de Buzet, (le maire, son fils, le garde-chasse, le chef de la résistance de Buzet et d'autres) ont été conduits dans la cour du domaine de la Palmola, torturés, mutilés emmenés dans la forêt ils ont creusé leur tombe avec leurs mains et ont été fusillés. Puis, après avoir fait "bombance" toute la soirée dans la maison de maître de la Palmola, réquisitionnée par les S.S., la gestapo revient dans la ferme voisine des Porta, et toute la famille Roland est massacrée dans d'atroces conditions."

Qui était le « Renard Noir », un habitant d'un village ?

Oh non, pas du tout, c'était un italien Gino Grazzia, membre de la gestapo qui essayait d'infiltrer les groupes de résistants du secteur en se faisant passer pour un réfractaire du STO, il disait vouloir entrer dans le maquis ou trouver du travail dans une ferme. Il a lié confiance avec plusieurs personnes, c'était un beau parleur et il a soutiré des renseignements. Pauvres gens !. Le "Renard" Noir" jugé et condamné à mort est fusillé en 1945 sur les Coteaux de Pech-David à Toulouse."

Maurice reprend tranquillement le fil de ses souvenirs... "il s'en est passé des atrocités dans cette forêt. Le 15 août 1944, quatre jours avant la libération de Toulouse les allemands ont conduit 54 détenus de la prison Saint-Michel, dans notre forêt pour être fusillés et brûlés."

Vous y étiez à la libération de Toulouse...

Bien sûr, mon père aussi, il était membre du comité de Libération de Toulouse et nous étions environ 150 du secteur à partir sur Toulouse. Il y avait les "2 André", Delpech, Fauré et bien d'autres de Paulhac.

La libération avait été minutieusement préparée par Jean Cassou, commissaire de la république (c'était comme un préfet, maintenant) ; sous les ordres de Ravel qui avait demandé à la résistance du département de converger sur Toulouse. Nous étions « planqués » à l'Hôtel du Midi à la Gare Matabiau et les combats insurrectionnels ont commencé le 19 août après-midi sur le Faubourg Bonnefoy, la place Roquelaine des barricades se sont dressées ainsi que sur les grands boulevards, place Arnaud-Bernard, au Pont-neuf, les Minimes, à Saint-Cyprien. A la gare Matabiau les cheminots bloquent les trains. Les magasins généraux au bord du canal sont incendiés par les allemands et les affrontements durent jusqu'au lendemain, 20 août, et en fin d'après midi, Toulouse est enfin libérée."

Qui était Ravel ? Vous l'avez côtoyé...

Oui ! Il avait 24 ans, c'était un gars brillant et surdoué. Toulouse lui doit sa libération Il avait à son actif un nombre élevé d'opérations importantes, comme la libération de Raymond Aubrac.

En 1944, il est devenu le chef du 3ème Bureau de l'Etat-major et se rendit à Toulouse où le général Koenig le nomme au grade de colonel des "Forces Françaises de l'Intérieur" (FFI) et il coordonnera le regroupement des différents maquis engagés dans les combats de la libération de Toulouse, les 19 et 20 août 1944.

Serge Ravel a gardé ce nom de résistant, comme patronyme après la guerre. ... Il avait connu "les frères Ravel, guides de haute montagne" d'où sont pseudonyme, car son nom d'état civil était Serge Asher. Il est décédé le 27 avril 2009 à Paris.

Maurice Vié, Laurent André, Leysin André et Marc Delpech ont été décorés de la Croix de Guerre.

Cette plongée dans la vie de ces "résistants de l'ombre" qui ne sont peu ou pas connus ou reconnus comme il se devrait, montre qu'ils se sont dressés contre l'occupant et le gouvernement de Vichy. Ils ont caché au péril de leur vie des gens, des enfants juifs, des réfractaires au STO. Ils se sont chargés de missions de renseignements, ils ont participé à un grand nombre d'opérations et nous leur devons une France Libre.

Documents et personne consultés : recueil de Patrice Faivre d'Arcier petit fils des châtelains du Château de Castelrive à Bessières prêté par Maurice Vié - archives départementale de la Résistance - articles de la Dépêche du Midi - 2000 ans d'histoire de Paulhac par MM. Gay, Deschamps, Dufresne et Guédon. Relecture de Pierrette André épouse de Laurent, belle sœur de Leysin en appui aux souvenirs de Maurice Vié.

LES GAGNANTES DES MAISONS FLEURIES :

Organisé par le Conseil Général de la Haute-Garonne, la commune de Paulhac a participé en 2010 au concours des villes et villages fleuris. Ce concours, ouvert à tous, quelle que soit la surface des terrains, est destiné à favoriser le fleurissement de la commune et ainsi à offrir un cadre de vie plus agréable à tous.

Un jury composé d'un membre du Comité Départemental du Tourisme (CDT), un horticulteur et un jardinier d'espace vert ont visité la commune mi juin et ont attribué les



trois premiers prix aux habitations fleuries qui suivent :

1^{er} prix : Nicole DELMAS, **2^e prix :** Yvette CODEN, **3^e prix :** Céline ROUMAGNAC

Les gagnantes ont été reçues au Conseil Général pour la remise d'un diplôme des mains du Président Pierre Izard en présence de d' André Laur, Conseiller Général du canton.

Pour participer au concours en 2011 inscription au plus tard le 15 février 2011 : la municipalité compte sur une large participation et contribution des paulhacois pour donner une image attractive du village accueillant et fleuri. L'édition 2011 s'inscrit bien dans l'objectif d'embellir le cadre de vie des habitants et dans le plus grand respect des spécificités du paysage et des bonnes pratiques environnementales.

Les critères retenus pour le concours des Maisons fleuries sont :

- Jardin visible de la route,
- Composition et association végétales,
- Couleurs et formes,
- Pérennité des compositions,
- Etat d'entretien et mise en valeur du patrimoine.

Inscription par mail : mdelmas@paulhac.fr ou directement auprès du secrétariat de Mairie.

NOËL CHEZ LES MINIS PAULHACOIS !!!



A l'occasion de Noël les petites mains s'agitent pour préparer les décorations : boules, étoiles scintillantes, paillettes qui orneront sapins et maisons pour accueillir le Père Noël. C'est dans une humeur gaie et festive que les assistantes maternelles se réunissent chaque année pour confectionner tous ces préparatifs.

L'accueil toujours aussi convivial à la bibliothèque de Paulhac permet d'échanger les idées des assistantes ma-

ternelles par le biais de nouvelles acquisitions tels que livres de Noël et jeux variés.

Depuis septembre se déroule au RAM un « atelier terre » animé par une intervenante extérieure. Les enfants apprécient toujours autant la nouveauté. Enfin un spectacle de Noël a clôturé l'année.

Les « minis Paulhacois » et leurs assistantes maternelles vous souhaitent une BONNE ANNEE.

CCAS DE PAULHAC, ÊTRE À L'ÉCOUTE :

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un organisme distinct de la Mairie. Il est administré par un conseil d'administration. Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Les membres du CCAS peuvent vous aider dans vos démarches administratives souvent complexes. Vous pouvez prendre rendez-vous avec l'un d'eux auprès du secrétariat de Mairie.

Leur mission première est de vous aider dans toutes démarches administratives et personnelles (aide ménagère pour les personnes âgées), demande APA (aide personnalisée à l'autonomie), aide médicale CMU, ... Il assure différentes missions directement orientées vers

la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions, ... informe la population des ateliers mis en place par le centre régional d'assurance maladie, etc..

Les ateliers Equilibre et Mémoire de Paulhac ont repris difficilement, manque de participants !!

Cependant, pour ceux qui ont suivi le premier atelier "Mémoire", il a été mis en place

un suivi annuel de 15 séances pour un coût de 100 euros dont 30% sont pris en charge par le CCAS.

Toute l'Equipe du CCAS vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011.



L'Equipe du CCAS de Paulhac :

Alain Font, M. Benoît, Guy Germain, Josette Auriol (Présidente) Viviane Léger, Françoise Marian, ont eu grand plaisir à organiser la journée du dimanche 14 novembre pour les nouveaux retraités et les aînés du village.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Les bénévoles des associations se mobilisent largement avec dévouement pour vous offrir un éventail très large d'activités. Le 10 septembre 2010, le Forum des Associations a présenté l'ensemble de leurs activités. Les différents articles qui suivent sont rédigés et publiés par leurs soins.

ASSOCIATION CRÉATISIASME C'EST DE LA "CRÉATI"ON ET DE L'ENTHOUSIASME"

"Le Président et les membres du bureau remercient le dynamisme et la persévérance des animateurs sportifs et culturels de chaque section. Ils permettent à "Créatisiasmes Association" de proposer des activités qui répondent aux demandes des adhérents, que ce soit de Paulhac ou des communes voisines. Nous vous souhaitons à tous et toutes une bonne et heureuse année 2011."

Le Président Pascal Huc : pascal.huc436@orange.fr

L'ATELIER DE CHANT CHORAL DE PAULHAC EXISTE MAINTENANT DEPUIS 7 ANS

Les répétitions des 13 choristes ont lieu le mardi de 20h45 à 22h et 6 samedis dans l'année de 17h à 19h à la salle des fêtes de Paulhac.

Le répertoire est basé sur la fin du XVII^e et début XVIII^e siècles ainsi que sur les chants populaires.

Un concert est prévu le 03 avril 2011 à 18h dans la salle des fêtes :

1^{re} partie : audition de piano avec les élèves de l'Office d'enseignement musical

2^e partie : atelier de chant choral de Paulhac

La chorale participera également au Gala de fin d'année le 19 juin 2011.

Contact : Véronique au 06.86.84.57.27

FAR WEST COUNTRY 31

Catherine, Luisa et Véronique, trois amies passionnées de country ont envie de faire partager le plaisir de la country et line dance (danse en ligne). Elles décident alors de créer une association : c'est ainsi que naît « Far West Country », toute dernière arrivée au sein de Créatisiasmes.

Gisèle et Michel deux professeurs de country viennent les rejoindre ; Les amateurs arrivent en nombre, en pantalon jean, bottes et surtout l'indispensable chapeau de cowboy. La première séance peut commencer. C'est dans la bonne humeur et une ambiance conviviale que les débutants comptent les pas, se trompent, recommencent... mais bientôt cette chorégraphie n'aura plus de secret pour eux.

La danse country, c'est tous les vendredis de 20 heures à 21 heures dans la salle des fêtes pour les débutants et de 21 heures à 22 heures pour les non débutants.

2 soirées sont prévues à la salle des fêtes :

- le samedi 26 février 2011 à 21h

- le samedi 16 avril 2011 à 21h

Entrée 5€ et gratuit pour les moins de 16 ans.



CLUB PÉTANQUE DE PAULHAC

Le 27 novembre a eu lieu l'Assemblée générale devant un bureau attentif qui a adopté le budget à l'unanimité. Nous regrettons le départ de Marie-Claude Beauville du bureau et nous la remercions chaleureusement pour son travail accompli..

Gisèle Fedou a été élue à l'unanimité et le bureau lui a donné la



charge de secrétaire-adjointe de madame Marlène Jean-Jean notre « secrétaire de qualité ».

Nous avons commencé nos concours de boules seulement le 28 mai 2010 jusqu'au Vendredi 2 octobre, car le soleil n'était pas au rendez-vous. Beaucoup de rencontres avec les paulhacois : Trophée Salomon, Trophée du Quartz et un fort sympathique concours parents et enfants organisé par l'Amicale Laïque.

La reprise de la belote s'est faite en octobre dans la salle des associations et pour 2011 nous jouerons les vendredis 14 janvier, 18 février, 11 mars et 8 avril. Des lots sont offerts aux gagnants de la belote.

La carte d'adhérent est vendue au prix de 15€ et vous donne droit à des réductions lors de nos activités.

Une date à retenir : Choucroute party le 5 mars 2011 avec orchestre musette

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et que 2011 vous apporte bonheur et santé.

Le président Mr Gaugelin 05.61.81.31.08 - Le Vice président Mr AUDU 05.61.84.15.87

THÉÂTRE : LUDISCÈNE BAT SON PLEIN

Cette année nous avons 18 jeunes de 8 et 15 ans et 9 adultes. Chaque groupe met en création un spectacle pour juin 2011.

Nous vous invitons et vous attendons avec impatience, car nous travaillons pour que le dépaysant et le rire soient au rendez vous pour les représentations de juin 2011 dans la salle des fêtes :

- **mercredi 22 juin 20h30** : "le tribunal des Orcs" comédie enfant parodie du "seigneur des Anneaux".

- **vendredi 24 juin 21h** : "Le centre" une comédie par la troupe adulte de l'association.

L'association a eu le plaisir de mettre en œuvre une soirée Café-Théâtre, théâtre et musique (blues) le samedi 18 décembre 2010 et un grand merci aux paulhacois qui étaient au rendez vous. Ludiscène souhaite une très bonne année à tous les Paulhacois .

Contact : Patrick Augé - 06 43 85 63 63

RANDO PAULHAC fidèle au "Téléthon" a fait sa dernière randonnée de l'année 2010 le dimanche 9 décembre qui s'est terminée autour d'un repas festif, dans la salle des associations, avec tous les participants. Les adhérents de "Rando Paulhac" vous souhaitent à vous tous, de très bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011.

Adhésion à Rando Paulhac : 15€ /personne + assurance du Club Rando ou votre attestation d'assurance personnelle et un certificat médical. Contact : Jacky Léger : 06 07 49 71 95 - Mail : jleger@paulhac.fr



PROGRAMMES DES SORTIES DU 1^{ER} SEMESTRE 2011 :

8 janvier 2011 : Sentier des Crêtes de Briatexte avec Rando Nath' - 15 km -

9 janvier 2011 : Tour de la forêt de Buzet et galette des rois dans la salle des fêtes - 10 km -

13 février 2011 : Sentiers des Pays "d'En Haut" de Lugan

20 mars 2011 : Le lac de la Balerme à Verfeil

10 avril 2011 : Le circuit des Deux Puechs à Ambialet dite Vallée de l'Amitié(81)

8 mai 2011 : Rando autour de Lautrec et visite du Village (81)

5 juin 2011 : Rando autour de Milhas (81) et Repas au Restaurant

12 juin 2011 : Le chemin du Poutou de Toulouse-Launaguet à Paulhac avec repas au chais des Monges - 23 km -

LE YOSEIKAN BUDO , UN SPORT POUR TOUS



Les arts martiaux suscitent de plus en plus d'engouement et le club de yoseikan budo de Paulhac ne déroge pas à la règle. Ouvert depuis 7 ans, le club accueille une trentaine de d'adhérents, qui s'entraînent une fois par semaine à la pratique de cette discipline.

Créé et animé par Jean-Michel du PLANTIER et Pascal TABAGLIO, le club de yoseikan budo propose une approche des arts martiaux pour les enfants et les adultes. Entre tradition et modernité, ce sport rassemble les techniques des arts martiaux en les adaptant à l'environnement contemporain.

La variété technique du yoseikan budo permet à chacun de progresser suivant son potentiel et ses handicaps éventuels. Il est ainsi possible de choisir une forme de yoseikan adaptée à son âge et ses capacités, ce qui en fait une méthode attractive quels que soient l'âge ou le sexe. Le yoseikan se veut une discipline moderne avec une approche pédagogique pour les enfants tout en conservant les valeurs ancestrales des arts martiaux qui sont le courage, le respect, la solidarité, et l'humilité.

Jean-Michel propose également un cours un parent/enfant à partir de 3 ans autour d'une pédagogie spécifique qui permet de créer un contact privilégié entre parents et enfants dans l'effort et la concentration.

Les cours se déroulent tous les lundi soir de 18h00 à 19h00 pour le yoseikan famille, de 19h00 à 20h00 pour les pré-ados et de 20h00 à 21h30 pour les ados et adultes. Les cours se pratiquent à la salle des fêtes de Paulhac dans le petit dojo au sous sol.

Contacts : Jean-Michel du PLANTIER au 06.62.27.98.80 ou avec le Président de Créatisasmes Pascal Huc : pascal.huc436@orange.fr

LA GYM DES PAULHACOISES

C'est dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver que cette nouvelle année a démarré. Le Body Training compte 29 adhérentes de tout âges mais toutes avec la même motivation : se maintenir ou se remettre en forme et pratiquer une activité dans la convivialité. C'est avec beaucoup de plaisir et d'amicalité que je retrouve les "filles" tous les mardis de 20h30 à 21h30. Bien que certaines fois j'aie l'impression de faire souffrir leurs muscles, c'est toujours avec beaucoup de gentillesse et de "punch" qu'elles reviennent la fois suivante.

Cette année pour fêter Noël j'ai organisé une séance d'initiation à la salsa donnée par une intervenante extérieure. L'idée a été accueillie avec enthousiasme et sera renouvelée. Je vous souhaite une belle année.

Contact : Muriel Dhouailly (animatrice gym et body training) - Tel: 05 61 84 61 50

YOGA BIEN ÊTRE

L'association YOGA BIEN ÊTRE a repris ses cours en septembre le mercredi après-midi à la salle des fêtes (salle du bas) de 14h30 à 16 heures et de 18h30 à 20 heures.

Le premier cours d'essai est toujours gratuit. Si vous désirez des renseignements complémentaires vous pouvez téléphoner à :

Le Professeur : Cathy JAN 05 63 02 06 47

La Présidente : Sophie VAYSSIE 05 61 84 62 86

La Trésorière : Josette AURIOL 05 61 84 25 59

Nous vous souhaitons nos vœux les meilleurs pour 2011, ainsi que d'excellentes fêtes de fin d'année.

La Présidente : Sophie VAYSSIE

VILLAGES ET TERROIRS DE L'AMITIÉ (VTA)



Après un début d'année très prolifique, notamment lors des manifestations de juin, l'année 2010 s'est terminée dans la bonne humeur lors de notre traditionnel pot-au-feu qui connaît d'année en année un succès grandissant. Merci aux nombreux participants. La saison 2011 se prépare activement avec

le projet d'accueillir une délégation de "Paullac" bourgade allemande. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

delmas.jean-bernard@wanadoo.fr

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Toujours très actifs les membres du club vous rappellent les activités du second semestre 2010 et souhaiteraient l'arrivée de nouveaux adhérents. La Présidente Solange Bottega et les membres du club vous souhaitent une bonne année.

Contact du club : 06 61 87 67 73

LES ACTIVITÉS DU SECOND SEMESTRE 2010 :



- samedi 29 juillet 2010, spectacle son et lumière à Flagnac,
- samedi 11 septembre 2010, journée pétanque au chai des Monges,
- dimanche 17 octobre 2010, journée des anniversaires de mariage et Tirage de la tombola. 60 ans pour Marcel et Candide Lazare de Garidech

50 ans pour Lucien et Paulette Beauville de Paulhac

50 ans pour Robert et Yvette Gardy de Paulhac

50 ans pour Lucas et Janine Garelli de Montastruc

- dimanche 28 novembre 2010, repas de fin d'Année du Club de l'amitié.

PRÉVISION POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2011 :

- dimanche 23 janvier 2011 - spectacle « les amis de la chanson » de Lisle sur Tarn,
- dimanche 13 mars 2011- loto annuel,
- samedi 30 avril 2011 - sortie au Pas de la Case,
- samedi 21 mai 2011 - journée pique-nique aux Monges,
- samedi 18 juin (à définir).

L'ASSOCIATION CARACTÈRES est entièrement dédiée à la passion du livre, mais aussi à la culture dans ses différents espaces de création et d'échange.

Colette passe la main à Christelle : Pendant dix ans, Colette Dufresne a assumé la présidence de l'association Caractères, avec l'objectif de développer les projets culturels par la bibliothèque-ludothèque et les différentes manifestations qui s'y rattachaient. Lors de l'assemblée générale du 9 octobre, Colette cède sa place : un peu de moins de disponibilité pour lui permettre de continuer à s'investir comme elle l'a toujours fait, et le désir de faire évoluer les idées, de trouver de nouvelles orientations ;

Colette reste cependant très active au sein de l'association en prenant le poste de secrétaire.

Pour lui succéder, Christelle Masoch a été élue à l'unanimité : motivation, disponibilité et surtout amour des livres, Christelle arrive avec un regard neuf. Avec Sandrine Bouche, trésorière et Caroline Moulinier vice-secrétaire, ce nouveau bureau est prêt à gérer la bibliothèque pour la soixantaine de familles qui y sont adhérentes, et celles qui les rejoindront. Les bénévoles proposent de porter au domicile des personnes qui ne pourraient pas se déplacer des bacs de livres afin qu'elles puissent faire leur choix pour que tous aient accès aux livres.



LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE :

- le samedi de 10h à 12h (sauf jours fériés)
- le mardi de 16 h 30 à 17 h 30 sauf vacances scolaires,
- le mardi de 10h à 12h pour les assistantes maternelles et les enfants non scolarisés,
- le 1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h.

ADHÉSIONS :

- 15€/famille/an glissant
- 6€/les assistantes maternelles/an glissant.
- Nouveau : 10€ pour les enfants du CP/ou ensemble de la famille de l'enfant.

Téléphone : 05 61 84 33 76 ou 06 82 36 40 94 - Mail : asso.carcteres@paulhac.fr

L'AMICALE LAÏQUE



Association loi 1901, gérée par un groupe bénévole de parents d'élèves a pour mission, par le biais des manifestations organisées tout au long de l'année, de récolter des fonds destinés à financer les activités pédagogiques des enseignants et de donner la possibilité aux enfants de participer aux sorties et aux activités tout en finançant la « part des parents ».

POUR LE DEUXIÈME SEMESTRE 2010 :

- le tournoi pétanque parents et enfants de moins de 12 ans avec l'aide de la Pétanque Paulhacoise a été une mémorable journée. En mai 2011 un deuxième tournoi sera organisé.

- le petit marché de Noël du 17 décembre réalisé par les enfants, les enseignants et l'aide du personnel encadrant de l'ALAE, remporte toujours un vif succès.

POUR LE PREMIER SEMESTRE 2011 IL EST PRÉVU :

- le dimanche 13 février, le loto des écoles avec des parties spécialement adaptées aux plus jeunes.

- le samedi 25 juin l'année s'achèvera par la traditionnelle kermesse suivie d'un petit repas campagnard avec animation musicale.

L'Amicale laïque tient à remercier Françoise Marian, Dorlès Guillaumet et Alexandre Tognet qui ont beaucoup œuvré au sein du bureau jusqu'en juin 2010. Le bureau a le plaisir d'accueillir Hélène Bourguignat en tant que secrétaire.

Vous pouvez soutenir l'Amicale Laïque et vous êtes les bienvenus pour aider à la préparation des événements en tant que membres actifs.

L'Amicale laïque souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2011 au Paulhacois.

Vos contacts : amicale.laique@paulhac.fr

Président : Patrice Ricard : 06 83 82 97 71

Vice Président : Lionel Tournade : 05 61 75 92 64

Trésorière : Isabelle Castillon 05 34 26 15 82

Trésorier adjoint : Jérôme Pelfort : 05 61 84 94 95

Secrétaire : Hélène Bourguignat : 06 15 15 67 23

ECOLE DE FOOT DES 2 M : ENTRAÎNEMENTS TOUS LES MERCREDIS À MONTJOIRE ET LA MAGDELAINE

STADE MUNICIPAL DE MONTJOIRE :

de 15H à 16h30 pour les enfants nés en 2005 et 2004,
de 17h30 à 19h00 pour ceux nés entre 2001 et 1998

STADE MUNICIPAL DE LA MAGDELAINE :

de 16H30 à 18h pour les enfants nés en 2003 et 2002

Correspondants : Michel Campos : 05 61 84 49 85

ecolefootmontjoire@gmail.com

Site du Club : <http://ecoledefootmontjoire.footeo.com>

"TOUT JEUNE PRÉSIDENT " DU COMITÉ DES FÊTES"



Sylvain Souloumiac Président du comité des fêtes a décidé de passer la main. Pendant deux ans, Sylvain a accompli sa mission avec beaucoup de plaisir, dans une ambiance chaleureuse, entouré et aidé de ses amis. Les animations n'ont pas manqué. Si Sylvain démissionne, c'est pour "faire un peu tourner", mais il demeure bien évidemment un membre actif du comité. C'est son ami, Jonathan Valverde, également un enfant du village, qui a été élu nouveau président. A peine vingt-et-un ans et bénévole au comité des fêtes depuis quatre ans déjà. "Je suis ravi de succéder à Sylvain qui laisse une structure en excellent état, une équipe motivée et je continuerai ce qu'il a entamé" confie Jonathan. Jules Laqueche est vice-président, Amandine Capis, secrétaire, Laura Dal Maso, vice-secrétaire, Caroline André, trésorière et Adrien Gal, vice-trésorier composent le nouveau bureau et une quinzaine de membres actifs dont la moyenne d'âge tourne autour de vingt ans animeront le village. Le changement dans la continuité...

CALENDRIER DES ANIMATIONS PREMIER SEMESTRE 2011

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
Janvier			
22	Voeux du Maire et du Conseil Municipal	Salle des Fêtes	Mairie
Février			
13	Loto des écoles	Salle des Fêtes	Amicale Laïque
26	Soirée Country et chant	Salle des Fêtes	Créatiasme
Mars			
5	Choucroute et Bal	Salle des Fêtes	Pétanque Paulhacoise
13	Loto	Salle des Fêtes	Club de l'Amitié
17	Soirée musique impro	Salle des Fêtes	Ludiscène
18	Soirée musique impro	Salle des Fêtes	Ludiscène
20	Élections Cantonales	Salle des Fêtes	Mairie
27	Élections Cantonales	Salle des Fêtes	Mairie
Avril			
3	Concert de piano	Salle des Fêtes	Créatiasme
16	Soirée Country et chant	Salle des Fêtes	Créatiasme
Juin			
4	1/trophée Salomon	Salle des Fêtes	Pétanque Paulhacoise
5	2/trophée salomon	Salle des Fêtes	Pétanque Paulhacoise
12	Le Poutou et jumelage	Salle des Fêtes	Villages et Terroirs de l'Amitié
18	Intervillage	Salle des Fêtes	Comité des fêtes
19	Gala Créatiasme	Salle des Fêtes	Créatiasme
23	Théâtre Ludiscène	Salle des Fêtes	Ludiscène
25	kermesse	Salle des Fêtes	Amicale Laïque

LA MAIRIE VOUS INFORME :

L'ASSOCIATION FAMILIALE INTERCANTONALE DE MONTASTRUC :

AFC intervient auprès des bénéficiaires sur les cantons de Montastruc la Conseillère, Saint Jean et Verfeil. L'équité, la solidarité, le respect de la personne, et une conception humaniste des rapports sociaux, sont les valeurs qui fondent l'association et orientent ses actions des services.

Les activités se répartissent en 3 services :

- Le service d'aide et d'accompagnement à domicile,
- Le service de soins infirmiers à domicile,
- L'équipe mobile spécialisée à domicile et l'accueil de jour, destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

L'Association Familiale intercantonale a mis en place une aide à domicile pour les personnes atteinte de la maladie d'Alzheimer. **Téléphoner au 05 61 84 30 69 ou adresse électronique <http://aidesadomicile.afc31.fr/>**

VIE PRATIQUE ET STATIONNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES. LES ANCIENS MACARONS NE SONT PLUS VALABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2011.

A partir du 1^{er} janvier 2011, la carte européenne de stationnement pour les personnes handicapées entre pleinement en vigueur. Les anciens macarons Grand Invalide Civil (GIC) - Grand Invalide de Guerre (GIG) ne seront plus valables. Leurs bénéficiaires doivent demander leur remplacement à la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Une nouvelle carte de stationnement pour personnes handicapées leur sera automatiquement accordée.

RAPPEL : La carte de stationnement pour personnes handicapées permet à son titulaire ou l'accompagnant :

- d'utiliser les places réservées et aménagées dans les lieux de stationnement ouverts au public.
- de bénéficier des autres dispositions qui peuvent être prises en faveur des personnes handicapées, par les autorités compétentes, en matière de circulation et de stationnement. Mais elle ne confère pas la gratuité du stationnement. Celle-ci dépend de chaque commune.

La FNATH se tient à la disposition des personnes concernées pour les accompagner dans ces démarches et, plus largement, de toutes les personnes souhaitant obtenir une carte de stationnement.

Contact : Association des Accidentés de la Vie - FNATH
10 rue du Château d'Eau - 31140 AUCAMVILLE
fnath31@wanadoo.fr
Tel. 05 61 70 24 83 - Fax 05 61 70 30 19
Nadine Herrero - 06 74 57 28 66

VOUS AVEZ 65 ANS EN 2011 ET PLUS VOUS POUVEZ VOYAGER GRATUITEMENT OU À TARIF RÉDUIT DANS TOUTE LA HAUTE-GARONNE

A - La carte de circulation délivrée par le Syndicat intercommunal pour le transport des personnes âgées (SITPA) et vous donne droit à 35% de réduction sur l'achat des tickets, sauf sur le réseau Arc-en-Ciel (tarif unique à 2€).

1. **Sont concernés :** Bus arc-en-ciel, transporteurs routiers régionaux et trains régionaux.
2. **Comment l'obtenir :** vous allez à la Mairie muni d'une photo et pièce d'identité et dans les 15 jours suivants elle sera à votre disposition.
3. **Combien coûte-t-elle ? :** 2,50€

B. Bons de transports gratuits : à retirer à la Mairie. Ils ne peuvent excéder 12 voyages

ELECTIONS CANTONALES LES 20 ET 27 MARS 2011 :

dernières élections cantonales avant la mise en place de la réforme territoriale et dernier test électoral avant l'élection présidentielle. Si la réforme territoriale est adoptée, les conseillers généraux et les conseillers territoriaux disparaîtront pour être remplacés par un conseiller unique : le conseiller territorial. En conséquence, les nouveaux conseillers généraux élus en 2011 ne le seront que pour trois ans, et non six ans, afin que la fin de leur mandat coïncide avec l'installation des conseillers territoriaux. Pour la première fois, le suppléant du Conseiller Général devra être obligatoirement de sexe opposé au candidat, pour favoriser la parité.



Club de l'amitié : anniversaire d'André Fedou



Club de l'amitié : anniversaire de Georges Beauville



Didier Cujives : 2^e plan à droite en compagnie de J.M Barroso président de la commission européenne



Les belles du comité des fêtes



Le comité des fêtes



Les Paulhacois font la fête le 15 août



Les Paulhacois s'amuse



Soirée mousse sur la place des Tilleuls

Naissances

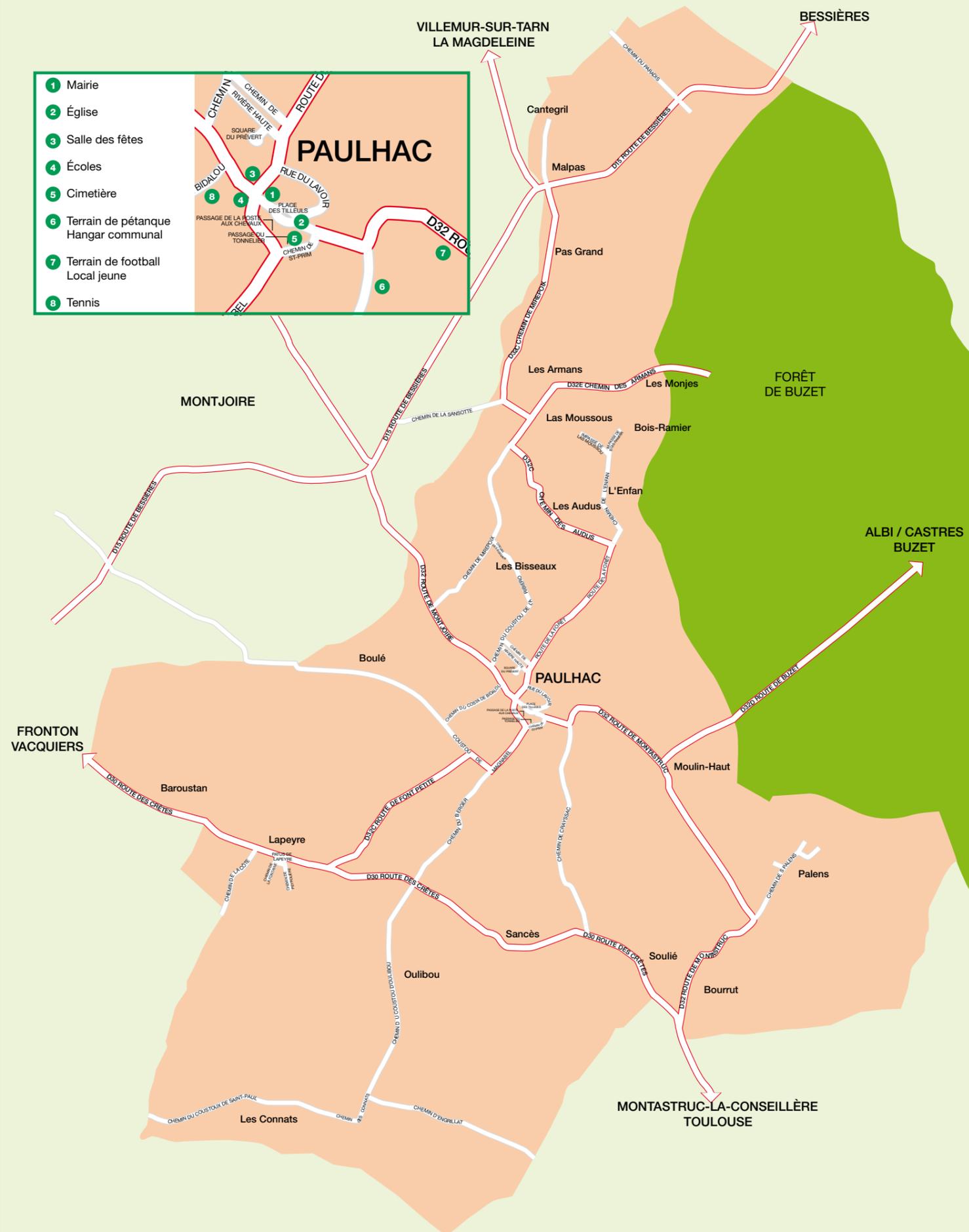
Mélinda Guin	24/08/2010	TOULOUSE
Arnaud Mangematin	04/09/2010	SAINT-JEAN
Charlène Arguel	14/11/2010	TOULOUSE
Inès Trouvay	20/12/2010	SAINT-JEAN

Mariages

Yves Gauguelin et Florence Gauthier	10/07/2010	PAULHAC
Xavier Ihuillier et Avril Bouillet	17/07/2010	PAULHAC
Yannick Rougé et Fatima Mouhadji	24/07/2010	PAULHAC

Décès

Frédéric Riquet	05/07/2010	TOULOUSE
Thierry Allegraud	14/08/2010	PAULHAC
Michel Allasia	28/08/2010	SAINT-JEAN
Serge Potteck	12/09/2010	PAULHAC
Claude Roc	01/11/2010	PAULHAC
André Soula	16/12/2010	TOULOUSE





HÔTEL DE VILLE - 1 place des Tilleuls - 31380 PAULHAC
Tél. : 05 61 84 25 30 - Fax : 05 61 84 34 55
mairie@paulhac.fr - www.paulhac.fr